

Bulletin mécénat En faveur du Théâtre de Châtel-Guyon

- ☐ Je deviens mécène culturel du Théâtre (don à partir de 100€)
- ☐ Je deviens mécène « Coup de cœur » pour soutenir le spectacle des mécènes (don à partir de 100€)
- ☐ Je deviens mécène privilège (don à partir de 1 500€)
- ☐ Je souhaite faire la **Demande d'une attestation fiscale**

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une réduction d'impôts.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : Association Tous en Scène à Châtel-Guyon

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre (cochez SVP) :

☐ de l'Impôt sur le revenu

☐ de l'Impôt sur la Fortune

Pour les entreprises :

Votre don est déductible à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Un don de 500€ = 200€ à la charge de l'entreprise.

Article 238bis du Code général des Impôts : « Ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit [...] de la "Fondation du patrimoine" »

Pour les particuliers :

Votre don est déductible :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Un don de 100€ = 34€ à ma charge.**

Article 200 du Code Général des Impôts : « Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à [...] des dons versés à la "Fondation du patrimoine". »

- **OU** de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €). **Un don de 100 € = 25€ à ma charge.**

Article 16 de la loi n°2007-1223 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ;

« III. - Art. 885-0 V bis A. - I. - Le redevable peut imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune, dans la limite de 50 000, 75 % du montant des dons en numéraire et dons en pleine propriété de titres de sociétés admis aux négociations sur un marché réglementé français ou étranger effectués au profit [...] des fondations reconnues d'utilité publique répondant aux conditions fixées au a du 1 de l'article 200 ; [...] »

NOM..... ou SOCIETE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL : E-MAIL :

Bulletin à renvoyer à :

MAIRIE DE CHATEL-GUYON
Association Tous en Scène à Châtel-Guyon/Mécénat
10 rue de l'Hôtel de Ville
63140 CHATEL-GUYON



BULLETIN D'ADHESION À L'ASSOCIATION 2026

ADHESION :

- ☐ Adhésion simple Adulte (20€)
☐ Adhésion simple moins de 18 ans (10€)
☐ Adhésion bienfaiteur(trice)(s) (supérieur à 20€ par personne)

REGLEMENT :

- ☐ **Virement** IBAN :FR76 3000 3020 3800 0500 7966 762
société générale Riom - BIC : SOGEFRPP
☐ **Chèque** à envoyer avec le bulletin d'adhésion à
l'adresse ci-dessus, à l'ordre de : Tous en Scène
☐ Je souhaite faire la **Demande d'une attestation fiscale**

Adulte 1

Je soussigné(e)
Nom.....Prénom.....Téléphone.....
Adresse postale.....
e-mail.....@.....

Adulte 2

Je soussigné(e)
Nom.....Prénom.....Téléphone.....
Adresse postale.....
e-mail.....@.....

Moins de 18 ans

Je soussigné(e)
Nom.....Prénom.....Téléphone.....
Adresse postale.....
e-mail.....@.....

Verse (versions) ma (notre) cotisation à l'association « Tous en Scène à Châtel Guyon » en qualité de membre(s) et je m'engage (nous nous engageons) à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association. Copie règlement disponible sur demande.

Fait à :

Date :

Visas

Total : €

Droit à l'image

Je soussigné(e), Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Ville.....Code Postal.....
Téléphone.....e-mail.....@.....

- ☐ Autorise l'association à utiliser mon image dans le but de promouvoir ses activités.
☐ N'autorise pas l'association à utiliser mon image dans le but de promouvoir ses activités.

Visa

Fait à : le